



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 9870

### Texte de la question

M. Georges Fenech attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la situation des retraités. Cette requête porte plus précisément sur la revalorisation des pensions des retraités, afin de contrebalancer les effets de l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat. Il semble que l'indice de la méthode de revalorisation des pensions sous-estime les effets de l'inflation et provoque une perte de pouvoir d'achat pour les retraités. Les retraités sont confrontés à des hausses du coût de la vie qui amputent sensiblement leurs pensions : hausse des dépenses de santé directes, hausse des cotisations de complémentaires santé, hausse des dépenses pour le maintien à domicile ou l'hébergement dans des établissements spécialisés. Les retraités demeurent néanmoins des acteurs économiques incontournables, créateurs de liens sociaux. Il le prie donc de bien vouloir lui faire connaître sa position sur la possibilité de réunir la conférence prévue par l'article 27 de la loi du 21 août 2003, chargée de « veiller au respect de la garantie du pouvoir d'achat des pensions ».

### Données clés

**Auteur :** [M. Georges Fenech](#)

**Circonscription :** Rhône (11<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9870

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales et solidarité

**Ministère attributaire :** Travail, relations sociales, famille et solidarité

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 13 novembre 2007, page 7012

**Question retirée le :** 1er avril 2008 (Fin de mandat)